

La maîtrise de stage en Médecine générale en Alsace

Collège régional des Généralistes enseignants d'Alsace



La maîtrise de stage en Alsace

- Pourquoi des maîtres de stage en médecine générale ?
- Etat des lieux en Alsace
- Qu'est ce qu'un maître de stage universitaire (MSU) ?
- Les différents stages en médecine générale
- Pourquoi devenir MSU ? freins, motivations et avis des patients
- Comment devenir MSU ?
- La réforme du DES
- Conséquences de la réforme du DES sur la maîtrise de stage

Pourquoi des maîtres de stage en médecine générale ?

- Jusqu'en 1997 le premier contact avec le métier a été les premiers remplacements ou l'installation
- Les spécificités de la médecine générale ne peuvent s'apprendre qu'en médecine générale
- Les étudiants ne peuvent s'orienter vers la médecine générale que si ils y sont exposés de manière précoce au cours de leurs études
- Les patients demandent aujourd'hui des professionnels de santé formés à leur métier

- *Vivot E. : La maîtrise de stage en médecine générale : un moyen de valoriser l'exercice professionnel du médecin généraliste ? Thèse d'exercice de médecine. Université de Nancy : 2012*
- *Braun-Neves C. Être ou ne pas être généraliste : Enquête sur les déterminants du projet professionnel chez les internes en médecine générale de la Faculté René Descartes.. Thèse d'exercice de médecine. Université Paris V : 2005*

Etat des lieux en Alsace

258 MSU agréés en 2018
pour accueillir des internes
(cf. carte)

130 MSU agréés en 2018
pour accueillir des externes

265 internes
en stage de 6 mois
période de mai 2017 à mai 2018

281 externes
en stage de 1 mois
période d'octobre 2016 à octobre
2017



Qu'est ce qu'un maître de stage universitaire (MSU) ?

Un ou une médecin généraliste qui va accueillir des étudiants en médecine en formation.

Il existe cinq types de stages possibles en médecine générale :

- le stage de deuxième cycle (externe)
- le stage de troisième cycle de 1er niveau (interne)
- Le stage santé de la femme (interne)
- Le stage santé de l'enfant (interne)
- le stage de troisième cycle de 2e niveau (stage autonome en soins primaires ambulatoires supervisé – SASPAS)

Stage de deuxième cycle (externe)

La durée :

Un mois

Les modalités :

L'étudiant(e) est dans une démarche d'observation et de découverte du travail du MSU.

Tous les étudiants de deuxième cycle doivent passer par ce stage même s'ils ne se destinent pas à devenir médecins généralistes.

Les honoraires pédagogiques :

Une rémunération de 600 € par mois de présence de l'étudiant est versée par la Faculté de Médecine.

Stage de troisième cycle de 1^{er} niveau (interne)

La durée :

6 mois répartis entre 2 ou 3 MSU.

Les modalités :

L'interne de 1er niveau débute par une phase d'observation du MSU, une phase de supervision directe (l'interne travaille sous les yeux du MSU) voire d'une supervision indirecte (l'interne travaille seul puis reprend sa consultation avec son MSU).

Les honoraires pédagogiques :

Une rémunération de 600 € par mois de présence de l'étudiant est versée par la Faculté de Médecine.

Stage santé de la femme (interne)

La durée :

6 mois répartis entre 2 ou 3 MSU.

Les modalités :

Les stages santé de la femme sont des stages mixte entre des MSU avec une activité de santé de la femme* et des gynécologues libéraux ou des structures comme la PMI.

Les honoraires pédagogiques :

Une rémunération de 600 € par mois de présence de l'étudiant est versée par la Faculté de Médecine.

*justifier (par écrit, déclaratif) de la pratique d'examens gynécologiques, de frottis cervico-vaginaux, de consultations dédiées à la contraception et éventuellement de suivi de grossesse ou d'allaitement.

Stage santé de l'enfant (interne)

La durée :

6 mois répartis entre 2 ou 3 MSU.

Les modalités :

Les stages santé de l'enfant sont des stages mixtes entre des MSU avec une activité de santé de l'enfant* et des pédiatres libéraux ou la PMI.

Les honoraires pédagogiques :

Une rémunération de 600 € par mois de présence de l'étudiant est versée par la Faculté de Médecine.

*avoir sur le RIAP plus de 300 consultations par an pour des enfants de moins de 6 ans ou plus de 25% des consultations pour des moins de 16 ans.

Stage de troisième cycle de 2^{ème} niveau (stage autonome en soins primaires ambulatoires supervisé – SASPAS)

La durée :

6 mois répartis entre 3 à 5 MSU.

Les modalités :

L'interne travaille en autonomie avec supervision indirecte du MSU (à la fin d'une demi journée ou d'une journée de consultation).

Les honoraires pédagogiques :

Une rémunération de 600 € par mois de présence de l'étudiant est versée par la Faculté de Médecine.

Devenir MSU ? les freins...

- Contraintes ?
- Perte de temps ?
- Crainte d'ouvrir sa pratique à un regard tiers ?
- Altération du colloque singulier ?
- Perte d'activité ?
- Réactions de vos patients ?
- Craintes de montrer un exercice exigeant ?
- Sous – évaluation de la valeur d'un tel stage pour les internes ?
- Crainte du jugement de l'interne ?
- Craintes d'avoir des locaux inadaptés ?

témoignages des MSU qui répondent à toutes ces interrogations :

<https://sites.google.com/site/devenirmsu/home>

<http://www.medecinmsu.fr/devenir-maître-de-stage-des-universités-bordeaux>

Devenir MSU ? les motivations...

- Partager l'expérience professionnelle
- Transmettre son savoir
- Faire découvrir aux étudiants la richesse et la réalité de leur futur exercice en les faisant bénéficier d'un apprentissage optimal sur le terrain
- Promouvoir la médecine générale
- Transmettre les compétences spécifiques à la médecine générale
- Se remettre en question
- Mettre à jour ses connaissances et les partager
- Valoriser l'accueil d'un étudiant par l'assurance maladie (ROSP)
- Lutter contre l'épuisement professionnel
- Garder le contact avec les jeunes générations
- Valoriser son image auprès de sa patientèle (affichette personnalisée signée du Doyen)
- Trouver facilement un remplaçant, un futur associé, voire un successeur (vous avez vu travailler votre interne en situation)

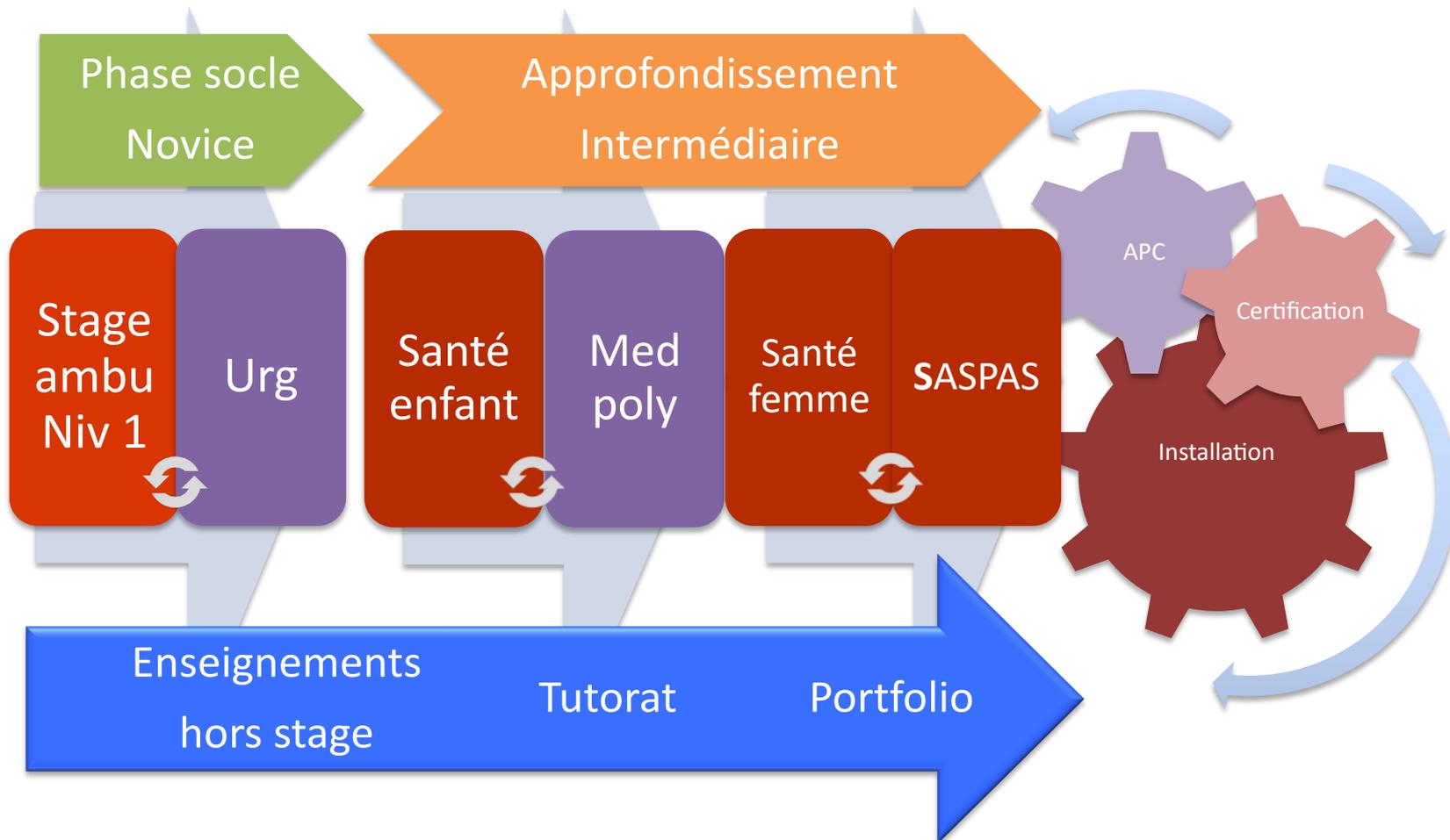
Devenir MSU ? et les patients ?

- 95% des patients estiment que le stage chez le praticien est une bonne initiative
- Persuadés de la valeur pédagogique de ce stage pratique
- Sentiment que la présence de l'étudiant a un impact positif sur la consultation
- Estiment retirer un bénéfice de la présence du stagiaire par une meilleure écoute de leurs doléances
- Se réjouissent d'obtenir des explications plus nombreuses et plus détaillées
- L'interne est très bien accepté par les patients dans la grande majorité des cas
- L'image du médecin est valorisée auprès des patients grâce à la maîtrise de stage : 9 personnes sur 10 apprécient le fait que leur médecin soit maître de stage
- Pour la plupart des patients, cette fonction d'enseignement renforce la confiance en leur médecin.

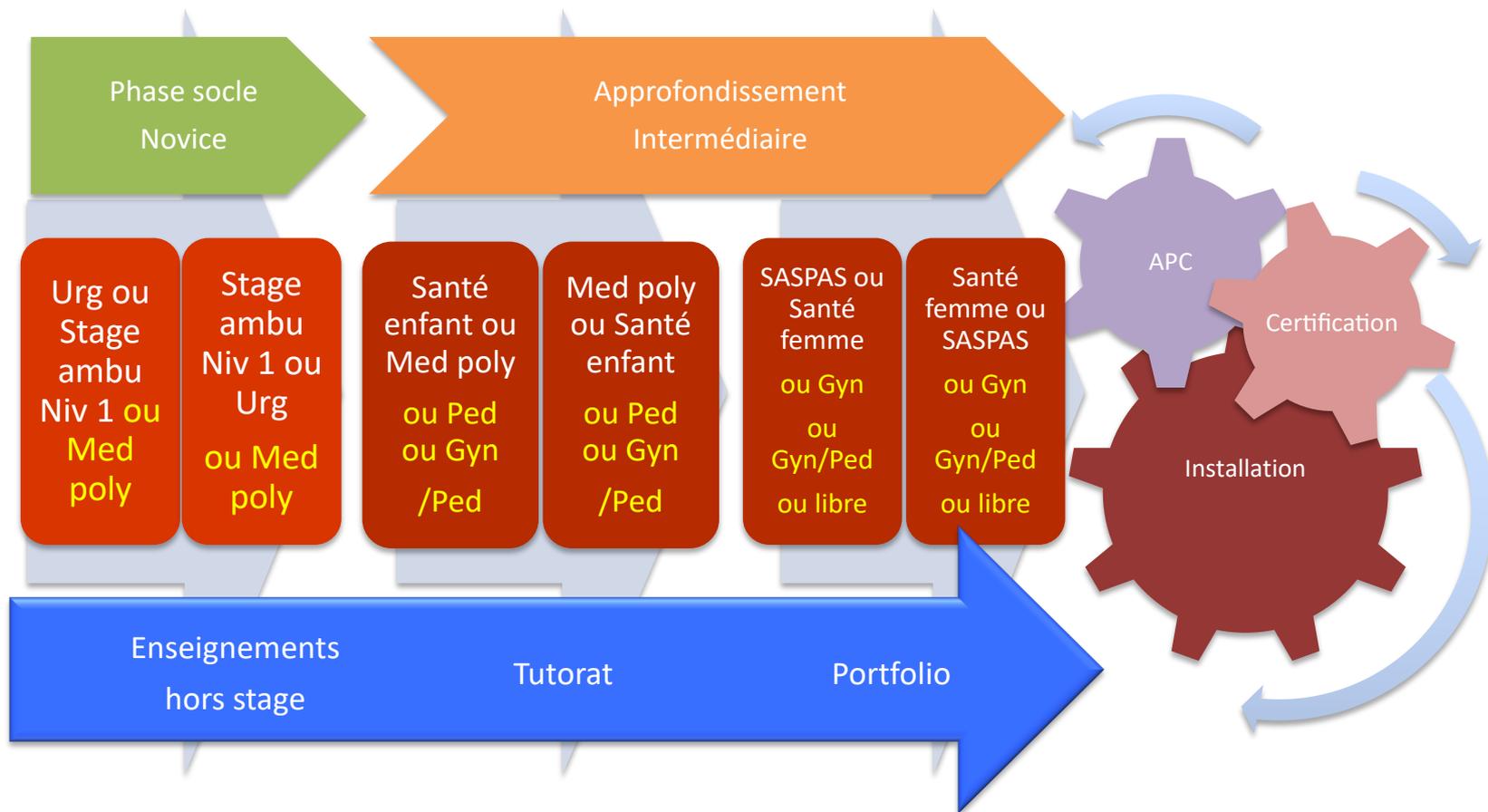
Comment devenir MSU ?

- Pratiquer la médecine générale (installation, collaboration, ..)
- depuis 1 an pour accueillir un externe
- depuis 2 ans pour accueillir un interne
- Effectuer une formation initiale DPC de 2 jours à la maîtrise de stage (annexe : calendrier des formations) (puis deux jours par trois ans de formation continue)
- Remplir la fiche d'agrément (annexe : fiche d'agrément + extrait de la charte du MSU)
- Informer son assurance RCP
- Envoyer le tout par voie postale à : Bureau du 3ème cycle Faculté de Médecine 4, Rue Kirchleger 67000 STRASBOURG ou par mail à Anne.Langoureau@unistra.fr

3e cycle de médecine générale



La réforme du troisième cycle mesures dérogatoires



Conséquences de la réforme

- Accroissement du nombre de stages en ambulatoire
- Un stage chez le praticien dès la 1^{ère} année, voire le 1^{er} semestre
- Affirmation de la pédagogie selon l'approche par compétences (APC) dans les arrêtés d'avril 2017
- Evaluation tout au long du cursus
- Certification dès la fin de la 1^{ère} année (phase socle) et à la fin de la 3^{ème} année (phase d'approfondissement)
- Mise en place du tutorat individuel
- Mise en place du port-folio

Cette présentation a été réalisée par :
le collège régional des généralistes enseignants
Bureau du 19.12.2017

Président :

Dr Jean-Yves Vogel, Husseren Wesserling (68)



Secrétaire :

Dr Pascal Meyvaert, Gerstheim (67)



Trésorier :

Dr Philippe Guillou Strasbourg (67)



Vice-Président attaché au département de médecine générale :

Dr Fabien Rougerie, Hatten (67)



Vice-Président attaché au recrutement :

Dr Yannick Schmitt, Lingolsheim (67)



Vice-Président attaché à la communication :

Dr François-Xavier Schelcher, Fréland (68)



Le Collège Régional des Généralistes Enseignants d'Alsace

Le site : <https://crgealsace.org>

